

Profitant d'une rénovation des façades, en 2003, les co-proprétaires (SCI du fort) de cette résidence privée de 32 logements ont entrepris une démarche de réhabilitation selon une approche plus globale. Suite à la mise en évidence des faiblesses du bâtiment par un architecte, des travaux ont été entrepris au niveau de l'isolation thermique et des équipements de ventilation et de chauffage.

Les objectifs fixés, outre l'amélioration de l'aspect de la résidence, se sont donc orientés vers une augmentation du confort, une diminution des charges de chauffage et d'eau chaude.



Installation solaire :

- 35 m² de capteurs thermiques en toiture terrasse
- Inclinaison de 45°
- Orientation sud



Résultats et coûts d'exploitation :

- Production : 17 500 kWh/an
- Taux de couverture : 41% des besoins en eau chaude sanitaire
- Gain environnemental : l'équivalent de 3,5 t/an de CO₂ en moins dans l'atmosphère
- Economies annuelles : 37 €/logement
- Retour sur investissement : 15 ans (en fonction du coût du gaz à la date de l'installation)

Coût de l'installation solaire : ~ 21 300 € HT

(déduction faite de la subvention ADEME / Région de 14 000 €)



Partenaires :

- *Maître d'ouvrage* : SCI du Fort (propriétaire de la résidence)
- *Bureau d'études* : TECSOL Rhône-Alpes (Lyon) - Architecte : Pierre Lévy (Lyon)
- *Entreprises* : THERMO-FUEL (Vénissieux-69) - installation et maintenance
De DIETRICH (Mertzwiller - 67) - capteurs